

## RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE LIGUE AURA BADMINTON SAISON 2024/2025



Nom du tournoi :			Cl	RCUIT JEUNES n°7	7 — CJ			
N° de dossier Poo	na :	2404570						
Club ou comité organisateur du tournoi :			COMITE DEPARTEMENTAL BADMINTON SAVOIE – CDBS					
Lieu de la compétition : CHALLES LES EAUX		(						
GÉNÉRALITÉS								
1) La compétition est de type :			Circuit jeunes					
Elle se déroule en application des règlements de la FFB			BaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.					
Si compétititon je	unes ou catégorie	jeunes avec tablea	ux à part, seront a	utorisés à particip	er :			
Minibads OUI	Poussins OUI	Benjamins OUI	Minimes OUI	cadets OUI	Juniors OUI			
Le niveau géograp	hique de la compe	étition est :		Régiona	l / Ligue			
2) La compétition	se déroule du :		12/04/2025	2025 au	12/04/2025	2025		
3) Dans :	1	salle(s) et sur	6	terrains				
Salle 1 =	6	terrains						
Salle 2 =		terrains						
Salle 3 =		terrains						
Salle 4 =		terrains						
4) Le logiciel utilise	é sera :	Bad	Net					
5) Le (la) juge-arbi					ne SAUVAGE			
Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.								
6) le (la) GÉO principal(e) est :			Frédéric CHATEAU					
Pour tout le reste du document, joue			<mark>eur pourra être au</mark>	besoin remplacé	<mark>par joueuse ou pai</mark>	ire.		
<b>SÉRIES ET TABLE</b>	AUX							
7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de				NC	à	R4		
inclus, tous licenc	iés dans un club a	ffilié à la FFBaD.						
8 ) Les disciplines	sont les suivantes	:						
SH non	SD non	DH oui	DD oui	Mx non				
Préciser quelle(s)	discipline(s) se jou	e(nt) sur quel jour	ainsi que les incon	npatibilités de disc	ciplines un même jo	our		
(simple et mixte p	ar exemple) et/ou	si le panachage es	t interdit (SD R - D	D D par ex)				
doubles hommes	et dames uniquem	nent						
9) Chaque joueur peut participer à maximum :				une	discipline(s)			
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible			en	Poules puis élimination directe				
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter,								
regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.								
11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.								
INSCRIPTIONS E	LISTE D'ATTEN	ГЕ						
12) L'inscription se	e fera		indi	viduellement ou p	oar club			

13) La date limite de réception des inscriptions est fixée			e au			07/04/2025	2025
Le nombre maximum de joueurs sera de			100			pour l'ensemble d	le la compétition
En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :							
Critère 1 - Meilleur CPPH							
Critère 2 - Date d'inscription							
14) Les inscription	s sont à faire : (re	mplir uniquement	les lignes utiles)				
adresse mail :							
lien BadNet :		http	s://badnet.fr/tour	noi/public?ev	<u>enti</u>	d=29752	
adresse postale :							
			ı			1	
15) Le joueur devr			à la	date du tirag	e au	sort	
	ngagement sont de			l <u>.</u>			
1 tableau	10	2 tableaux		3 tableaux			
Par équipes	_						
17) Le paiement s				viduellement			
18) Le paiement e					d Ne	et avec le lien ci-des	ssous
	https:/	<u>//badnet.fr/tourno</u>	oi/public?eventid=2	<u> 29752</u>			
				/ /			
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui d			i du :	03/04/202		2025	
La confection des		08/04/202		2025			
La confection des	tableaux sera faite	en tenant compt	e		du (	СРРН	
FORFAITC							
FORFAITS					_		
						e limite d'inscription nison professionnel	
ou personnelle im	périeuse) dûmer		attestation approp				
de l'employeur).							
21) Le joueur doit	alors envoyer, au	plus tard dans les	cing jours suivants	la compétitio	on, u	n justificatif à la lig	ue AURA à
21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la ligue AURA à david.chaillou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des							
frais d'inscription si le motif est légitime.							
REMPLACEMENTS							
22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :							
UNE LISTE MISE EN PLACE PAR ORDRE D'ARRIVEE DES INSCRIPTIONS ET SELON LE MEILLEUR CLASSEMENT AU CPPH							
DURANT LE TOURNOI							
23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.							
24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.							
25) Le volant de référence plume sera  LI-NING 60							
Le volant de référence plastique sera MAVIS 600							
Le voiaint de l'éleit	chiec plastique sele	•			1417		

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi s	sera	en auto-arbitrage intégral				
28) Le temps de repos entre deux m allongé sur décision du Juge-Arbitre.		inutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou				
29) A l'appel de leur match, les joueu	urs auront le droit	à trois minutes de prise de contact avec le				
terrain, test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.						
		primées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord s et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.				
31) Pour tout volant touchant une structure fixe		À remettre une fois au service et faute en jeu				
Pour tout volant touchant une structure amovible		Toujours faute				
32) Le comité d'organisation décline	toute responsabil	lité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.				

- 33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.
- 34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
- 35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES
Les minibads sont autorisés à jouer en catégorie poussins en étant surclassés, et sur autorisation préalable du Conseiller Technique Départemental.

